Mars 2022

Commune de Sept-Saulx

Le 7-Saulx Flash

Sommaire :

- Condensé des conseils municipaux P°2
- Etat civil 2021 P°4
- Société Sportive de Sept-Saulx P°4
- La petite balle P°5
- La pétanque Septem-Salicienne P°5
- Amicale de l'espoir P°6
- Association Les Myosotis P°7
- Adess P°7
- La gymnastique Septem-Salicienne P°7
- Cérémonie du 11 novembre 2021 P°8
- Journée de citoyenneté du 27 novembre 2021 P°8
- Colis 2021 des aînés P°9
- Invitation journée de citoyenneté 2022 P°9
- Jeux-inter-villages P°9
- Collecte des déchets P°10
- Attention au stationnement P°10
- Propriétaires, Le Grand Est vous aide à améliorer votre logement P°11
- Prévention contre les chenilles urticantes P°12
- La fibre est arrivée P°14
- Petite page d'histoire de notre village P°15

Mot du maire

Nous n'aurions jamais imaginé être confinés durant 2 ans, nous aspirions à une liberté retrouvée à l'issue de la vaccination malheureusement nous n'en sommes pas encore libérés, nous devrons apprendre à vivre avec ce virus et beaucoup d'autres.

Dans ce contexte toujours délicat, je remercie les démarches de solidarité qui se sont manifestées envers l'UKRAINE en souhaitant de tout cœur que la paix soit imminente.

Ces conséquences nous rappellent à quel point nous sommes vulnérables, que notre présence est éphémère sur cette planète !

Nous n'avons pas pu organiser les vœux de la municipalité encore cette année, je vais en profiter pour dresser un bilan succin de ce qui a été réalisé depuis le renouvellement du conseil en mai 2020.

- Installation de panneaux directionnels aux différents carrefours de la commune
- Installation et remplacement de cinémomètres sur 3 des 4 entrées de la commune
- Trottoirs rue du Château
- Installation de 2 défibrillateurs (salle polyvalente et terrain de foot)
- Reprise des fissures des arches de la mairie
- Diagnostic énergétique de la salle polyvalente
- Remplacement de la fosse septique de la salle
- Diagnostic engagé de la charpente du local communal qui était mis à disposition des pompiers
- Démoussage toiture et gouttières de l'église
- Nous avons pris la décision de ne pas engager d'agent communal, un prestataire vient 2 jours par semaine et les travaux d'entretien seront réalisés par l'association EPIS

Les projets à venir en attente de subventions :

- Installation de 8 caméras pour la vidéo protection.
- Préparation du chantier de voirie rue du Général de Gaulle en 3 phases maximum
- Reprise des gouttières et du auvent de la salle polyvalente, remplacement de la cuve à fuel et dépollution de l'ancienne.

Le PLU est validé depuis juin 2021, le périmètre des abords n'a toujours pas été validé par le Préfet.

Un point de vigilance et de bon sens, les beaux jours arrivent et la vie en extérieur va reprendre, je vous serai reconnaissante de bien vouloir respecter les horaires et les nuisances envers votre voisinage.

Pour rappel :

Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

Les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00

Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945

Après 2 années sans rassemblement public en raison des restrictions sanitaires, nous vous convions à assister à la cérémonie qui aura lieu au monument aux morts, puis sur la tombe du Commonwealth.

Cette commémoration sera suivi d'un vin d'honneur servi à la salle polyvalente.

Rendez-vous le 8 mai 2022 sur la place Pierre LEFEVRE à 11h.

Condensé des conseils municipaux

« L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est affichée en mairie et consultable sur le site internet »

15 septembre 2021

Etaient présents : tous les membres en exercice.

Secrétaire de séance : Solènne MOUZON.

DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal vote la décision modificative portant sur le changement d'affectation de 8 445€ pour permettre le financement :
- de la rampe Oeliatec,
- du complément pour l'installation des potelets sur la place Pierre Lefèvre,
- du complément du logiciel JVS,
- de l'alimentation électrique de la fosse septique, de l'achat d'une cuve à fuel, du complément de la commission sécurité et l'étude thermique de la salle polyvalente.

MARCHE POUR LA MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS RUE DU GENERAL DE GAULLE

Après ouverture des plis, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à C3I pour un montant de 18 175,08€ TTC.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

A la demande de la Société Sportive de Sept-Saulx, le Conseil Municipal décide de lui accorder une subvention exceptionnelle de 450€ pour la participation financière des manifestations de la fête patronale.

ACHAT DE DEFIBRILATEURS

Les établissements recevant du public (ERP) ont l'obligation de disposer d'un équipement en défibrillation depuis décembre 2018.
Le Conseil Municipal décide, sur proposition de madame le Maire, d'installer un défibrillateur au terrain de football et à la salle polyvalente et accepte le devis de 4 414,56€ TTC de la SARL DL France Défib.

13 décembre 2021

Etaient présents : tous les membres en exercice, excepté Evodie BONJEAN qui a donné pouvoir à Solènne MOUZON, Daniel ANTOINE et Damien MOTTET non excusés.

Secrétaire de séance : Solènne MOUZON.

DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal vote la décision modificative portant sur le changement d'affectation de 693,38€ pour permettre le financement de :
- la ligne de trésorerie du prêt court terme de la place Pierre Lefèvre,
- le complément du nettoyage des gouttières et de la toiture de l'église.

SUPPRESSION DE POSTE

Après l'exposé de madame le Maire portant sur la vacance d'un emploi suite à l'avancement de grade d'un adjoint administratif territorial et à l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, le Conseil Municipal décide de supprimer l'emploi d'adjoint administratif territorial de 2ème classe vacant.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CUGR

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activités 2020 de la CUGR.

RAPPORT DE LA COUR REGIONALE DES COMPTES POUR LA CUGR EXERCICES 2017-2018

Le Conseil Municipal prend acte du rapport de la cour régionale des comptes pour les exercices 2017-2018 de la CUGR.

ADHESION AU CENTRE DE GESTION DE LA MARNE POUR LA MISSION RGPD

Madame le Maire rappelle que le règlement européen 2016/679 dit 'RGPD' en vigueur depuis le 25 mai 2018, impose de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel traitées par la collectivité.
Dans ce cadre, la commune avait signé une convention de mutualisation d'expertise et de moyens avec le Centre De Gestion 54.
Le CDG de la Marne propose à compter du 1er janvier 2022, une mission RGPD dont la finalité sera d'assister et de conseiller l'autorité territoriale :
- dans une démarche d'évaluation des risques liés à la protection des données personnelles,
- dans la mise en place d'une politique de mise en conformité avec le RGPD.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la mission RGPD avec le CDG de la Marne.

REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Conseil Municipal accepte de procéder au remboursement des frais engagés par madame le Maire :
- 120€ correspondant aux petits fours,
- 40€ correspondant au repas de M. GIRARDIN, député de la Marne.

LEG DE MADAME MIGNOT DE LA PARCELLE AC N°1 AVEC CONDITIONS
Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'office notarial de Gueux, concernant les dispositions testamentaires de madame MIGNOT :
Legs à la commune de Sept-Saulx de la parcelle de 9a 12ca cadastrée 'Les bières' section AC n°1 avec les conditions suivantes sous peine de caducité: faire un square à l'usage des habitants qui portera le nom de monsieur Roger JOLLY.
En cas de caducité, la parcelle reviendra à monsieur Roger JOLLY.
Le Conseil Municipal accepte le legs de madame MIGNOT.

MISE A DISPOSITION A TITRE EXCEPTIONNEL DE LA SALLE POLYVALENTE
Madame le Maire fait part d'une demande de mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente pour organiser 2 stages de stratégie de maitrise de l'adversaire par madame Marina CLOEZ.
Le Conseil Municipal accepte.

VENTE DE VERRES GRAVES
Suite à l'achat de verres gravés à l'effigie de la mairie, madame le maire propose d'en vendre.
Le Conseil Municipal accepte et fixe le prix de vente à 15€ la boite de 6 verres.

ARRET DES AMORTISSEMENTS DES ACTIFS ACQUIS A COMPTER DE 2021
Afin de dégager de l'autofinancement en section de fonctionnement, madame le Maire propose de subroger la délibération 14/2009 du 20 mars 2009 ainsi que la 16/2016 du 12 avril 2016.
Le Conseil Municipal accepte. En conséquence, toutes les acquisitions à compter de 2021, pour lesquelles le plan d'amortissement n'a pas encore débuté, ne seront plus soumis à amortissement.

08 février 2022

Etaient présents : tous les membres en exercice, excepté Vincent PIERRET qui a donné pouvoir à Hubert GREFFIER, Eric WAFFELAERT qui a donné pouvoir à Jean-Marc LEFEVRE, Daniel ANTOINE, Guillaume BRAVO SEGORBE et Emmanuel VATTAT excusés.

Secrétaire de séance : Solènne MOUZON.

PROJET DE VIDEOPROTECTION
Madame le Maire informe le Conseil Municipal du montant des devis estimatifs du projet : 77 150€ HT pour l'installation du système (SIEM) et 19 530€ HT pour le raccordement à la fibre (LOSANGE).
Le Conseil Municipal accepte le lancement du projet.

FACTURE LEON NOEL
Madame le Maire informe de la réalisation des travaux de réfection pour la mise en sécurité des linteaux de la mairie pour un montant de 1 401,97€ TTC.
Le Conseil Municipal accepte le règlement. Il sera inscrit en investissement du prochain budget

FACTURE TDA
Madame le Maire informe avoir mandaté TDA pour l'étude de la démolition et la reconstruction d'un bâtiment communal pour un montant de 4 260€ TTC.
Le Conseil Municipal accepte. Le montant sera inscrit en investissement du prochain budget.

Etat Civil 2021

Naissances

LOBET Matteï, Jackie, Jean-Pierre	24 février
MARCILLET Maël, Jean, Philippe	2 avril
MARQUES KREIT Staley, Anthony	4 mai
MOUSSÉ Clémentine, Sasha, Léa	15 juin
COUTELOT MENETRIER Rose, Céline, Maryline	22 juillet
GATIER Lucie, Carole, Nathalie, Marie-Madeleine	29 juillet
LIGNEYRAS Marie, Norah	31 juillet
PIERRE Nino	28 août
LEROUGE Léo, Wiktor, Francis	8 novembre
HERVEUX Chloé, Jocelyne, Violette	5 décembre

Décès

CHÉPEC Janine, Micheline	21 janvier
MAUGUIERE Patrice, Alphonse	4 octobre
CHAUFFERT Jean, Charles	10 décembre
TUPENOT Pierre, Jean-Marie	17 décembre

Société Sportive de Sept-Saulx

La Société Sportive de Sept-Saulx remercie l'ensemble des participants et des bénévoles pour la réussite de son loto annuel, qui s'est déroulé le 26 février dernier.

On se retrouve désormais pour le tournoi annuel qui aura lieu le week-end du 18 et 19 juin 2022. Celui-ci regroupe plusieurs catégories, dont des enfants âgés de 6 à 12 ans. Ce week-end sous le signe de la convivialité sera accompagné de sa buvette et de son espace restauration.

Le club est toujours à la recherche de joueurs et de bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous retrouver sur notre site internet officiel www.sept-saulx.footeo.com ou contacter directement le président M. MOUZON au 6.26.84.03.40.

La petite balle

SALLE POLYVALENTE
51400 SEPT SAULX

SEANCES LIBRES
LUNDI ET MARDI
A PARTIR DE 20H30

PRÊT DE RAQUETTES
AMBIANCE CHALEUREUSE

2 SEANCES D'ESSAI GRATUITES
COTISATION ANNUELLE : 18 €
CERTIFICAT MEDICAL A FOURNIR

INFOS & RENSEIGNEMENTS
Président : Pascal - 03.26.03.96.50
Trésorière : Marion - 06.13.42.43.49
Secrétaire : Thierry – 06.83.07.39.00
ou estienne.t@orange.fr

La pétanque Septem-Salicienne

Vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre dans une ambiance conviviale une à deux fois par semaine selon les disponibilités de chacun et les caprices de la météo.

Notre groupe whats App interne à l'association nous permet de convenir d'un rendez-vous entre nous en toute simplicité.

Pour tous renseignement contactez
Le président M Fournier Frédéric : 0613992749
Le secrétaire M Bertrand Christian : 0677815958

Cotisation annuelle 10 €

Amicale de L'espoir de Sept-Saulx

L'Association de **l'AMICALE DE L'ESPOIR DE SEPT-SAULX** a fêté dernièrement ses quarante ans d'existence et propose à ses adhérents de participer à des jeux de société (belote, scrabble, etc .)
le jeudi après-midi de 14h à 18h à la salle polyvalente.

Nous aimerions organiser, développer et proposer d'autres activités (manuelle, culturelle, éducative, etc.) aux habitants de la commune et des environs
un après-midi de 14h à 18h tous les 15 jours.

Pour organiser au mieux ces nouveaux projets nous vous demandons de bien vouloir compléter le petit questionnaire ci-joint qui sera à déposer à la Mairie de Sept-Saulx pour centralisation des réponses.
Le Bureau de l'Association analysera les propositions et étudiera la faisabilité des nouvelles activités à mettre en place qui sans nul doute divertiront petits et grands.
Vous vous ennuyez ? Venez nous rejoindre pour partager de bons moments de convivialité.
Vous avez des idées à nous proposer ? Nous sommes à votre écoute

Réponse souhaitée avant le 30 avril 2022

Nom-Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. .....
N° portable : .....

Jour souhaité de14h à18h :

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi
☐ Vendredi ☐ Samedi

Activités souhaitées :

☐ Tricot

☐ Couture

☐ Décoration

☐ Art floral

☐ Marche

☐ Peinture

☐ Théâtre
☐ Cours de secourisme
☐ Sorties (horaires à définir) :
Restaurant, cinéma, spectacles

☐ Autres *(à préciser)* :

Association Les Myosotis

♦ Vente de plantes

Nous organiserons une journée de vente de plantes en mai. Un flyer sera distribué dans les boites aux lettres lorsque la date sera fixée.

Nous vous proposerons des plantes potagères (nombreuses variétés de tomates, concombres, courgettes...) et florales (œillets et roses d'inde, sauge, cléomes...) élevées par les membres de l'association.

♦ Appel aux volontaires

Débutants ou experts, si vous souhaitez vous investir dans le fleurissement de la commune, ou si vous souhaitez des conseils, **n'hésitez pas à nous rejoindre.**
Les contacts :
Dominique PULIGNY Tél 03 26 03 96 71
Béatrice JOLLY Tél 07 87 23 46 52
ou un autre membre de l'association.

Adess

Notre association a pour vocation d'organiser des événements et des activités variées dans la commune.
Moments de convivialité, concours pour enfants, animations pour adultes et adolescents.
Nous comptons sur vous !

La gymnastique Septem-Salicienne

L'AGVSS (ASSOCIATION de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SEPTEM SALICIENNE)

A fêté ses 40 ans d'existence et compte à ce jour une quinzaine d'adhérent(e)s.
Dans une ambiance détendue et conviviale, *des cours* de *gymnastique douce*
sont dispensés par Patrick PITIE, Professeur de sport rémois.

Le tarif pour la saison est de 45 euros pour les adultes

Si vous avez envie de vous faire du bien
Venez nous retrouver le :

MERCREDI SOIR
de 19 heures à 20 heures
à la salle polyvalente
Maurice Lambert
de SEPT-SAULX

les deux premières séances d'essai
SONT GRATUITES.

Pour toute information, appelez le
03 26 03 95 45 ou le 06 34 36 06 42

Cérémonie du 11 novembre 2021

L'hommage aux victimes des guerres n'avait pas été rendu le 11 novembre 2020 en raison de la pandémie.

En 2021, les habitants ont été conviés à la cérémonie.

M. Eric GIRARDIN, député de la Marne, était présent.

M. Bernard JOLLY, Président des anciens combattants du village , et Mme Valérie CHAUMET, Maire, ont lu les messages officiels. Dans son message, M. Eric GIRARDIN, a énoncé tous les morts pour la France. Ces allocutions ont été suivies par un dépôt de gerbes au monument aux morts.

La cérémonie d'hommage s'est poursuivie sur la tombe des frères DURBEC et à la nécropole où des gerbes ont été déposées.
Merci :
- aux enfants qui ont chanté 'La marseillaise',
- à Francine et à ceux qui les ont accompagnés.

Après la remise des drapeaux, un vin d'honneur restreint aux anciens combattants et aux conseillers municipaux, a été servi à la mairie.

Journée de citoyenneté du 27 novembre 2021

En raison de la crise sanitaire, nous n'avions pas eu la possibilité d'organiser notre journée de citoyenneté depuis 2 printemps. Nous vous avons sollicité le 27 novembre.

Collation avant le départ sur le terrain

Objectif : la sapinière et les alentours du terrain de football.

Merci :
- aux bénévoles qui ont répondu présents à cette journée
- à Didier GRIFFON et Jean-Marc LEFEVRE venus avec leur matériel. Cela nous a permis un nettoyage 'rapide et efficace' de la sapinière et facilité le transport à la déchèterie.

Nous vous attendons plus nombreux à la prochaine édition.

Colis 2021 des aînés

Chaque fin d'année, la commune offre un colis gourmand à ses ainés de plus de 70 ans et inscrits sur les listes électorales.
En décembre 2021, nos ainés ont eu la surprise de découvrir des colis proposés par l'association 'Atout Coeurs'. Les produits sont exclusivement fabriqués en ESAT par des personnes porteuses de handicap.
En choisissant ces produits, la commune a décidé de contribuer au développement d'une économie sociale solidaire et de participer à l'intégration et à la reconnaissance des personnes handicapées qui les fabriquent.

Si vous souhaitez découvrir cette association :
Association ATOUT CŒURS-10 rue Lantiome-51100 REIMS
Mail : direction@atout-coeurs.fr
Tél : 07 86 42 78 20
Site : www.atout-coeurs.com

Invitation journée de citoyenneté 2022

Nous vous convions au 'ménage de printemps' de la nature dans et aux abords du village le samedi 16 avril 2022.

Cette action permet de se retrouver pour partager un moment de convivialité consacré à la collecte de nombreux déchets abandonnés (bouteilles, papiers...).

Adultes, enfants, si vous souhaitez y participer, rendez-vous à 8h50 à la salle polyvalente où une collation sera offerte avant l'effort.

N'oubliez pas vos gants !

Nous réservons une surprise aux enfants : ils trouveront aussi des en chocolat !

Nous comptons sur votre citoyenneté et votre gourmandise.

Jeux inter-villages

Une journée de convivialité, intergénérationnelle pour recréer du lien entre les communes, elle aura lieu ***le samedi 2 juillet 2022.***

Constituez vos équipes, et venez vous affronter autour de drôles d'épreuves. Remportez un maximum de points pour faire gagner votre village !

8 épreuves et un fil rouge animeront cette après-midi. Vos équipes seront constituées de 12 joueurs :

- 4 femmes + 1 suppléante
- 4 hommes + 1 suppléant
- 4 enfants (âge minimum de 10 ans et jusque 16 ans) + 1 suppléant
- 2 encadrants

Le thème de ces Jeux : « ***Les fleurs en folie*** ».

Les équipes participantes devront créer un totem sur ce thème et défiler avec pour « ouvrir » les Jeux !

Les jeux auront lieu l'après-midi mais c'est sur **une journée complète et à partir de 10h** que vous pourrez également découvrir des artisans créateurs locaux dans les rues de Baconnes. Des animations seront également prévues tout au long de la journée.

Nous espérons vous voir nombreux lors de cet évènement !

Collecte des déchets

- N'oubliez pas de sortir les contenants la veille de la collecte.
- Pensez à les rentrer après la collecte. Par grand vent, ils peuvent présenter un danger.

Attention au stationnement

Pour faciliter le passage d'une poussette, des enfants de moins de 8 ans en vélo ou en trottinette, d'un fauteuil roulant, ou tout simplement la libre circulation de tout piéton, merci de ne pas stationner sur les trottoirs.

En fonction de la faute, le montant de l'amende varie de 17 à 135€.

Nous vous invitons à consulter les articles R417-9 à R417-13 du Code de la Route.

Stationnement abusif, gênant ou dangereux
= stationnement INTERDIT

MERCI DE VOTRE CITOYENNETÉ

Les trottoirs sont pour les piétons

PROPRIÉTAIRES, LE GRAND REIMS VOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

La Communauté Urbaine du Grand Reims a lancé le 31 août 2021, un nouveau dispositif d'amélioration et de transition énergétique. C'est un plan d'actions de 5 ans qui englobe une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et un accompagnement de tous les propriétaires sans condition de ressources.

Ce programme offre aux propriétaires l'opportunité de rénover leurs logements grâce à des aides financières exceptionnelles et à un accompagnement personnalisé.

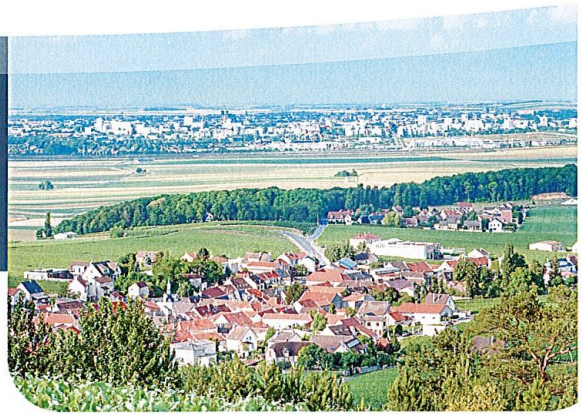

POUR QUELS LOGEMENTS ?

Les logements privés (sous condition d'ancienneté) situés sur le territoire de la communauté urbaine du Grand Reims.

POUR QUI ?

- Les propriétaires qui occupent leur logement (sous condition)
- Les propriétaires qui louent leur logement (personne physique ou morale) ou qui souhaitent remettre sur le marché un logement vacant

POUR QUELS TRAVAUX ?

- Economie d'énergie : isolation, ventilation, chauffage…
- Maintien à domicile et adaptation du logement
- Remise aux normes de logement ancien ou dégradé
- Rénovation pour louer

Des travaux réalisés par des professionnels du bâtiment labélisés RGE.

QUELLES SONT CES AIDES ?

De 2021 à 2026, bénéficiez d'aides financières exceptionnelles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et du Grand Reims !

QUEL EST LE MONTANT DES AIDES ?

Des subventions ANAH pouvant atteindre **25 %** à **60 %** du montant HT des travaux éligibles.

UNE PRIME COMPLÉMENTAIRE DU GRAND REIMS

- Sous conditions ANAH : prime de **2 000 €** pour accompagner les travaux toutes thématiques
- Hors conditions ANAH : prime de **1 000 €** pour accompagner les travaux de rénovation énergétique ou l'ingénierie de la SEM OKTAVE si projet de rénovation globale

UNE DÉMARCHE DYNAMIQUE

1. Avant de commencer vos travaux, contactez l'équipe du COMAL-SOLIHA 51 par téléphone au 0 800 77 29 30 - appels et services gratuits.
2. Un technicien du COMAL-SOLIHA 51 se rend à votre domicile et effectue un diagnostic gratuit, sans engagement.
3. Votre conseiller du COMAL-SOLIHA 51 vous aide à monter le dossier de demande de subventions.
4. L'ANAH et le Grand Reims vous notifient par courrier l'accord d'attribution des aides financières.
5. Une fois l'accord obtenu, vous pouvez démarrer les travaux.
6. Le versement des subventions se fera après travaux sur présentation des factures.

Ne commencez pas vos travaux et ne signez aucun devis avant de recevoir les accords de subventions !

AIDES AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS, PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET AUX COPROPRIÉTAIRES

Le Grand Reims met à votre disposition une équipe de professionnels pour :

- Vous informer
- Vous aider à définir votre projet
- Vous assister techniquement
- Vous rechercher des aides financières

DES CONSEILS GRATUITS

COMAL-SOLIHA 51,
l'expert de confiance pour votre habitat

Maison de l'Habitat
33 rue Cérès 51100 REIMS
0 800 77 29 30
(appel gratuit)
opah.grandreims@soliha.fr

N'hésitez plus, renseignez-vous !

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Prévention des particuliers contre les chenilles urticantes

www.grand-est.ars.sante.fr

Comment se protéger lors d'une promenade en forêt ?

- L'une des premières précautions est de ne pas s'approcher de ces chenilles ou de leurs nids et surtout de ne pas les toucher.
- Ne pas se promener sous un arbre porteur d'un nid.
- Porter des vêtements protecteurs (manches et pantalons longs, couvre-chef et éventuellement lunettes).
- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition mais aussi pendant et au retour d'une balade.
- En cas de doute quant à une exposition aux poils des chenilles, prendre une douche et changer de vêtements en rentrant.

Quelques conseils aux riverains de forêts ou d'arbres infestés

- Ne pas sécher le linge dehors surtout par temps venteux.
- Laver soigneusement les fruits et légumes du jardin.
- Prendre garde en tondant la pelouse.
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre infesté et à distance, les munir de vêtements protecteurs (manches et pantalons longs, couvre-chef et éventuellement lunettes).
- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.
- En cas de doute quant à une exposition aux poils des chenilles, prendre une douche et changer de vêtements.

Les personnes précédemment atteintes par les chenilles urticantes doivent éviter tout nouveau contact car des réactions de plus en plus sévères sont à craindre.

Vous avez été ou êtes exposés à des poils de chenilles urticantes, quels sont les symptômes ?

Par leur structure particulière, les poils s'accrochent facilement à la peau ou aux muqueuses et provoquent des réactions irritatives et inflammatoires (notamment de l'urticaire) accompagnées ou non de réactions allergiques.

Les poils apparaissent sur les chenilles aux alentours de la mi-mai et jusqu'à la fin du mois de juin pour les processionnaires du chêne et du mois de novembre au mois de mars pour les processionnaires du pin. En revanche, du fait de la présence persistante des nids, les poils restent présents et peuvent encore poser des problèmes plusieurs années après le départ des chenilles.

- **Contact avec la peau** : Apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons. La réaction se fait sur les parties découvertes de la peau mais aussi

sur d'autres parties du corps. Les poils urticants se dispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou par l'intermédiaire des vêtements.

- **Contact avec les yeux** : Développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants).
- **Contact par inhalation** : Les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.
- **Contact par ingestion :** Il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hypersalivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

Une personne qui a des contacts répétés avec des poils de chenilles urticantes peut présenter des réactions qui s'aggravent à chaque nouveau contact.

Comment traiter ces symptômes ?

La plupart des symptômes sont dérangeants mais peuvent être traités de manière symptomatique.

En cas de symptômes locaux importants, notamment au niveau des yeux ou en présence de signes généraux comme des vomissements, un malaise, des vertiges ou de la fièvre, il est recommandé de consulter rapidement un médecin ou un service d'urgences.

- **En cas de contact avec la peau :**
  - Enlever tous les vêtements et les manipuler avec des gants,
  - Laver les vêtements à la température la plus élevée possible et les sécher dans la mesure du possible au sèche-linge,
  - Laver la peau abondamment à l'eau et au savon,
  - Eventuellement se servir de ruban adhésif pour décrocher les poils urticants de la peau, un peu à la manière d'une épilation,
  - Brosser soigneusement les cheveux si nécessaire,
  - Les médicaments antihistaminiques peuvent soulager les démangeaisons. Consultez un médecin en cas de forte éruption cutanée.
- **En cas de contact avec les yeux :**
  - Les yeux doivent être rincés, idéalement dans un cabinet médical.
- **En cas de contact avec les voies respiratoires :**
  - L'évaluation des symptômes respiratoires se fait par un médecin. Celui-ci donne un traitement adapté aux symptômes.
- **En cas d'ingestion de poils :**
  - Diluer la quantité de poils ingérés en buvant un grand verre d'eau. On peut tenter d'enlever les poils de la muqueuse de la bouche en raclant prudemment à l'aide d'une spatule ou d'une compresse ou en les "épilant" à l'aide de ruban adhésif.

Agence Régionale de Santé Grand Est – Mars 2019

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

LOSANGE
La fibre optique dans le Grand Est

La fibre est arrivée chez vous !

A PARTIR DU 21 MARS 2022

vous pourrez bénéficier de débits Internet inégalés.

Le contexte de la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.
Dans cette attente, rendez-vous notre le site internet www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider

- testez votre éligibilité https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/
- téléchargez la plaquette dédiée aux particuliers https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette-Losange_v2B-nouveau-bloc-marque-MAJ-08022021-.pdf

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

A ce jour, le réseau Losange accueille 12 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public (et 44 dédiés aux professionnels). Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange. *Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé).* La gratuité de ce raccordement vous est assurée par toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.
Si le technicien devait rencontrer des difficultés dans les opérations de raccordement, il lui appartiendra d'en rendre compte à votre opérateur qui contactera éventuellement Losange pour une éventuelle intervention technique.

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien https://bit.ly/vidéoanimée Losange (ou avec le QR-code)

Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de

Petite page d'histoire de notre village

Le château fort

➢ Extrait de 'Histoire de Sept-Saulx' de M. THOMAS, instituteur à Sept-Saulx (début XXè). *Respect du texte original.*

"CONSTRUCTION
Ce ne fut pas avec joie que les moines de St Basle, seigneurs de Sept-Saulx, virent ériger, en face de leur église, alors tombée en vétusté, une forteresse, qui d'après leurs pressentiments, devait amoindrir leur prestige. Aussi protestèrent-ils avec énergie, mais leurs plaintes furent vaines : 'L'Archevêque ne se laissa pas ébranler pour si peu, il chassa les deux moines qui desservaient la paroisse, fit saisir les pierres et autres matériaux préparés pour rebastir l'église, enlever de force du bois dans les forêts de St Basle et ordonna d'exécuter rapidement les travaux qui furent terminés en 1170'. (Ed. de Barthélémy)

'L'Archevêque ayant fait construire, à grands frais, une forteresse à Sept-Saulx, pour arrester les courses des brigands qui infestaient la province, pillaient les châteaux, les églises, massacraient les habitants des villages et faisaient des torts considérables surtout à l'église de St Basle, la plus exposée.
.../...
Le château qui, comme l'église, dominait toutes les maisons du village se trouvait édifié sur un terrain de cinquante ares, sis entre la place publique de l'époque et la Vesle. Une dérivation assez profonde de cette dernière, aujourd'hui disparue et dont quelques traces sont encore apparentes, entourait les trois côtés de son emplacement et l'isolait complètement du village. L'ancienne place publique .../... séparait le château de l'église avec laquelle il communiquait cependant par une galerie supérieure et une porte pratiquée dans la façade du portail dans le haut de la nef. Aujourd'hui cette porte murée se dessine encore visiblement des deux côtés du mur au dessus du portail.

Deux tours, d'inégale hauteur et de dimensions différentes enclavées dans les épaisses murailles de clôture, élevaient leur fût ; la grosse de forme ronde sur la Vesle qui baignait son pied, l'autre, la petite carrée, sur la place publique. Sur la première de ces tours se trouvait le guetteur chargé de la surveillance de la route de Châlons à Reims. .../...

LE CHATEAU PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS
Les Rémois en ouvrant les portes de leur ville aux Anglais avaient cédé à la peur. La population était toute dévouée aux Anglais. Guillaume de Châtillon, capitaine de la ville, était à leur merci, et son conseil composé de populace inconsciente de ses actes et toujours jalouse de dominer, donna ses préférence à l'ennemi. La forteresse de Sept-Saulx était demeurée à la garde d'hommes que le Conseil de ville de Reims soupçonnait être dévoué à la cause de Charles VII (situation de Sept-Saulx avant le sacre).
Le 18 avril 1484, le Conseil de ville de Reims demande la suppression de la garnison qui se trouvait à Sept-Saulx et à Betheniville de façon à pouvoir la remplacer par des hommes ayant les mêmes idées, c'est à dire de leur parti..../...

LE CHATEAU PENDANT LA FRONDE
25 août 1653 : les habitants de Sept-Saulx ont reçu mandement du gouverneur de Ste Ménéhould pour contribuer en la dite ville ; ils traitent avec lui pour empêcher les courses des ennemis. Reims enverra de la garde pour occuper le fort de Sept-Saulx.
27 août 1653 : les officiers de Sept-Saulx sont avertis de ne rien faire au préjudice du public.
4 septembre 1653. Pour empêcher les troupes qui tiennent Ste Ménéhoul de faire des courses dans ce pays, le Conseil de ville envoie une lettre aux villages pour se mettre en armes. A cet effet Mr de St Maur s'en est chargé.
28-30 septembre 1653. Levée de 30 fusiliers pour mettre à Sept-Saulx et Verzy, afin de faciliter les vendanges.

DESTRUCTION DE LA TOUR
La période de la Fronde a été le dernier chant du coq pour le vieux manoir féodal de Sept-Saulx. Son mode de construction qui n'était plus du jour, l'abandon dans lequel les archevêques qui vivaient en courtisans à la cour de Versailles le laissèrent, amenèrent sensiblement sa ruine pour qu'il s'élevât des maisons sur son emplacement au début du 18ème siècle.
P. Godinot, chamoine de Reims, .../... dit à propos du château de Sept-Saulx : 'Cette forteresse étant devenue inutile, à cause des chemins qui sont à découvert de toutes parts a été démolie en 1654.' Ceci ne s'applique qu'à la destruction complète de la grosse tour puisqu'en 1725 plusieurs habitants de Sept-Saulx furent obligés de payer un surcens par suite de la construction de maisons sur l'emplacement du château.../..."

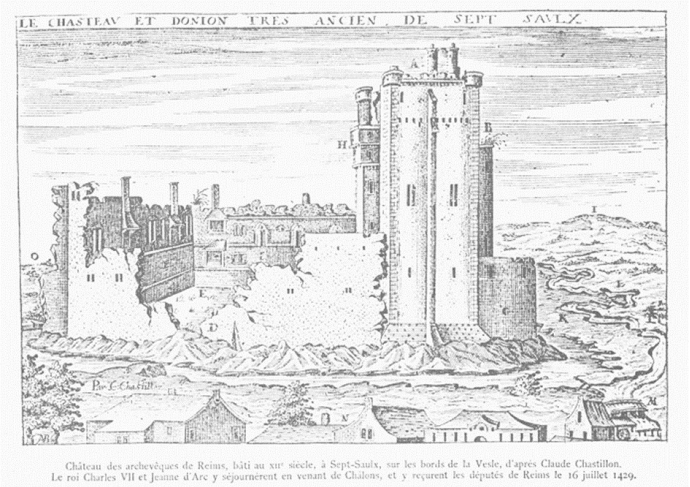

Château des archevêques de Reims, bâti au XIIe siècle, à Sept-Saulx, sur les bords de la Vesle, d'après Claude Chastillon.
Le roi Charles VII et Jeanne d'Arc y séjournèrent en venant de Châlons, et y reçurent les députés de Reims le 16 juillet 1429.

Suite de l'histoire de Sept-Saulx dans le prochain 7saulx Flash.

COMMUNE DE SEPT-SAULX

6 Place Pierre Lefèvre
51400 SEPT-SAULX

Téléphone : 03 26 03 90 93
Courrier : mairie.septsaulx@wanadoo.fr
Site internet : www.sept-saulx.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE
Mardi de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 19h00
Jeudi de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 19h00
Vendredi de 9h00 à 11h00

AGENCE POSTALE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 17h30

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

http://www.grandreims.fr

ADRESSE POSTALE
GRAND REIMS
CS 80036
51722 REIMS CEDEX

POLE DE PROXIMITE
Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims
BP 58
Place de la République
51500 RILLY-LA-MONTAGNE
Tél : 03.26.49.19.06

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30)

Les comptes-rendus des Conseils Communautaires, Municipaux et d'école sont consultables sur le site internet de la mairie www.sept-saulx.fr

illiwap

Depuis le 1er septembre 2020, la mairie de Sept-Saulx dispose d'une application pour vous informer et vous alerter en temps réel. Son nom est ILLIWAP.
N'hésitez pas à la télécharger ! Elle est respectueuse de la vie privée (aucune collecte de données personnelles) et gratuite.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

AVRIL
Le 10 : Élections présidentielles - 1er tour
Le 16 : Journée de citoyenneté
Le 24: Élections présidentielles - 2ème tour

MAI:
Le 08 : Cérémonie du souvenir
Relais des cathédrales

JUIN
Le 12 : Élections législatives - 1er tour
Le 18 et 19 : Tournoi de foot de la Société Sportive de Sept-Saulx
Le 19 : Élections législatives - 2ème tour

JUILLET
Le 02 : Jeux inter-villages à Baconnes

AOUT
Le 27 et 28 : Fête patronale

OCTOBRE
Le 02 : Brocante